

Présents :

Direction : Le DISI, son adjointe, les chefs d'établissement de Reims et Strasbourg, l'IP RH et l'assistant de prévention,

Organisations syndicales : les 4 OS

Les 2 médecins de prévention et l'inspecteur de la santé et sécurité au travail,

En introduction, le DISI s'enquiert de la santé des uns et des autres et de leur famille et remercie toutes les personnes présentes. Cette réunion se déroulera selon le même principe que celle du 6 avril dernier. Nous sommes également chanceux d'avoir la présence de deux médecins de prévention ainsi que de l'Inspecteur de la Santé et Sécurité au Travail.

Le DISI ne souhaite pas refaire le rappel sur le Plan de Continuation de l'Activité (PCA) même si toutes les réponses n'ont pas pu être apportées.

Nous vivons une période difficile et compliquée et le Directeur souhaite remercier toutes et tous les collègues mobilisés sur l'ensemble des sites. Le PCA se passe plutôt bien notamment dans le contexte actuel pour les plateaux Toscane et AT Pro et au service de l'exploit. Les SIE et les Sociétés qui contactent les services d'assistance sont bien renseignés et accompagnés.

Le service Editique et l'atelier pour la DPR fonctionnent bien également. L'encadrement et les agents sont très attentifs quant aux distanciations sociales qui doivent être respectées et de l'application des consignes de sécurité. Une attention toute particulière est également portée au respect des gestes barrière.

Il est souhaité d'avoir le moins de personnel possible sur les sites. Des masques ont été distribués dans les ateliers ainsi qu'aux CID et SIL. Une nouvelle livraison de masques doit avoir lieu prochainement pour une dotation de 1 masque/jour/personne. Il est recommandé de les porter sans discontinuer. En lien avec les médecins de prévention, des reprises de travail pourraient se faire suite à quatorzaine ou arrêt de travail. Les médecins doivent être en possession des tous les mails ou numéro de téléphone personnels.

le DISI donne la parole aux autres participants :

- Un collègue a envoyé un mail au médecin de prévention (le chef de l'ESI de Strasbourg était en copie), ce mail est resté sans réponse. Le le médecin de Strasbourg est très étonnée, ayant mis sa messagerie à jour. Elle va revoir sa messagerie. Mais en attendant il est demandé de faire suivre à nouveau le mail aux deux personnes.
- Quid de l'après 11 mai ? le DISI n'a pas de réponse à ce stade. Il faut que le tout se cale avec la DGFIP sur l'organisation du déconfinement. Les réponses seront données dès que possible.
- Un décret vient d'être publié pour la prise en charge des frais de repas des collègues qui se sont mobilisés depuis le 17 mars. Il y aura une note de service.
- Des bouteilles d'eau sont distribuées aux agents. Concernant le nombre de masques par personnes, comment cela se passera-t-il si les agent retirent leur masque pour boire ? Ne faudrait-il pas changer de masque dans ce cas ? Il faut surtout enlever les masques par les élastiques pour éviter de se contaminer s'il devait être infecté. Il faut le retirer délicatement soit s'il est à deux élastiques, n'en retirer qu'un, s'il n'en a qu'un, le retirer entièrement. Il faut se laver les mains avant cette opération ou les passer au gel hydroalcoolique.

- Les agents sont-ils informés de cette procédure ? Les documents de prévention et de sécurité ont été mis à jour avec des explications sur la manœuvre. Le médecin de Strasbourg martèle que nous nous trouvons tout à fait dans une logique d'hygiène supérieure et rappelle que l'idéal est de ne pas toucher le masque mais les élastiques. La mise à jour des documents ira dans ce sens mais le port de masque ne doit pas faire oublier les gestes barrière : gel hydroalcoolique, lavage des mains, respect des distances de sécurité...
Il semblerait que les fiches soient déjà assez précises quant aux lavages des mains et retrait des masques. Oui, mais il faudrait rajouter une phrase du style « si je dois boire... » sur le document.
- Des téléphones portables devaient être commandés pour les agents de l'AT Pro, qu'en est-il ? Oui 4 téléphones ont été commandés et en attente de livraison.
- Quelles sont les procédures prévues si les PC en télétravail devaient tomber en panne ? Déplacement des CID/SIL ? le DISI souhaite limiter au maximum les déplacements. Si des PC devaient tomber en panne, cela poserait un problème. Il faudrait trouver un moyen de le rapatrier à l'ESI via la DRFiP où ils seraient désinfectés et ensuite, soit il est réparable, ce qui serait une bonne chose, soit il ne l'est pas et dans ce cas, il n'y a pas de matériel de remplacement. Il est clair que le matériel déployé est du matériel récupéré et en fin de vie. Même s'il ne doit pas y avoir de déplacement inutile de la part des CID/Sil, cela n'est pas toujours possible, mais il y aura le moins de déplacement possible. Environ 240 PC seront livrés et routés selon les directives des délégués de Nancy et Lyon. Ils seront soclés et livrés aux Directions. Ils serviront essentiellement au travail à distance.
- Il semblerait qu'il y ait eu du délestage Clic Esi pour des lettres chèques ? Oui à l'atelier de Strasbourg. Celui-ci fait la DPR sur Sitma et Kern et les lettres-chèques font également partie des missions prioritaires ? Ce n'était pas du délestage mais une mission existante qui se faisait anciennement à l'ESI Picquart.
- Le détail de la répartition des personnes à la DISI :
 - 397 agents en théorie
 - 115 PCA
 - 78 en non prioritaires
 - 59 présents sur site
 - 126 télétravailleurs
 - 180 en ASA
 - 53 personnes en fragilité
 - 21 en arrêt de travail
 - 8 en garde d'enfants
 - 119 effectifs disponibles
- Un agent souhaiterait revenir au travail suite à sa fin de quatorzaine mais n'a pas eu de réponse de la part de l'administration.
Selon l'information de la fin de semaine dernière, le chef d'ESI prend contact avec le médecin de prévention qui suit les agents. Si quelqu'un est en attente d'une réponse, il faut le signaler par mail.
- Serait-il possible d'avoir les chiffres au plan national sur l'état d'avancement de la DPR ? La Direction n'a pas à donner cette information, mais en l'état actuel des choses la campagne DPR se passe bien. Les engagements peuvent être tenus. Par contre, une information sur le « road book » peut être donnée pour les deux sites : à Strasbourg les agents travaillent en journée, il n'y a pas assez d'agents présents pour faire un travail en équipe. A Reims, il y a deux équipes qui travaillent en matin/après-midi. Rien n'a changé depuis la dernière audio.
- Si des agents reviennent après une quatorzaine, une 3^{ème} équipe est-elle envisageable ? Non, ces personnes viendront en renfort de leurs collègues. En fonction des retours, les renfort se ferait également sur d'autres missions. Le planning évolue au jour le jour.
- Depuis mardi, les collègues ont accès à leur messagerie grâce à webmail. Les collègues découvrent ainsi des mails concernant la signature de leur évaluation. Comment ça se

passé ? Oui la totalité des agents ont été habilités à webmail par la Direction Générale. On peut accéder à Eden comme au bureau. Les délais pour la signature sont repoussés. Oui les délais sont décalés dans le temps mais on peut inviter les agents à continuer la procédure. Ils peuvent le faire mais sans aucune obligation. Les services RH pensent que cela ira certainement très vite après.

- Comment sont répertoriés les personnels en autorisation spéciale d'absence (ASA) ? En télétravail ou quelle autre catégorie ? Les situations seront étudiées au cas par cas . La Direction s'en remet aux responsables d'ESI mais les situations de ces personnes sont connues.
- Certains agents en ASA travaillent quand même de chez eux et il faudrait prendre une décision pour connaître leur statut exacte. Les responsables sont au courant et savent que ces agents travaillent sans équipement. Il faudrait informer les personnes concernées parce qu'elles s'en inquiètent.
- Est-ce que les agents peuvent déposer des demandes de congé ? Pourquoi voudraient-ils poser des jours de congé s'interroge la Direction. Il faudra voir selon les nécessités de service et le PCA. Non, en réalité il s'agit pas de journées de congé pendant le confinement mais après. La Direction ne voit pas ce qui s'y pourrait s'y opposer.
- Aujourd'hui a paru le projet de loi de finances qui octroie une prime aux fonctionnaires des trois volets de la fonction publique qui ont assuré le service pendant le confinement. Qu'en est-il ? La Direction n'en sait pas plus que ce qui est dit dans la presse pour le moment. Il faut attendre les directives de la DG. Les textes seront appliqués. A ce stade, la Direction n'en sait pas plus, d'ailleurs sur aucune des mesures qui pourraient être prises (congés, ARTT...)
- Cette prime serait versée aux personnel qui auraient eu un surcroît de travail ? (DPR). Il faut attendre de savoir ce qu'il y a exactement dans le texte. Il est encore un peu tôt.
- La parole est laissée à l'assistant de prévention : tous les établissements sont fournis en masques, gants, gel hydroalcoolique, mais à part les masques qui sont livrés par la Centrale, nous sommes tributaires des prestataires. Il ne reste plus que des gants en taille L, M et S. Les XXL sont épuisés. Il y a du stock dans tous les établissements. Des gants et masques ont principalement été livrés à Reims et Strasbourg pour la campagne DPR pour protéger les agents. Certains responsables d'établissement ont, avec l'autorisation de la DISI, acheté des produits. L'UGAP n'est plus en mesure de livrer quoi que ce soit.
- L'ISST fait savoir qu'une note résumant les mesures d'hygiène assez exhaustive sur le nettoyage.
 - 1) Nettoyage des matériels utilisés en commun, aération des bureaux plusieurs fois par jour
 - 2) Nettoyage des locaux en l'absence de personnes contaminées : ne pas se limiter aux nettoyages des sols mais aussi des poignées des portes, rampes d'école
 - 3) Désinfection des locaux avec des personnes contaminées : Il y a eu quelques cas de personnes malades. Les locaux où se sont trouvées des personnes malades ont subi un nettoyage complet dans un local vide avec des produits adaptés.Ce sont sûrement beaucoup de choses connues mais il y en a peut-être des nouvelles. L'ISST propose de prendre avec l'assistant de prévention pour mise à jour du document de prévention.
- Au sujet de l'aération des bureaux, comment aère t'on un local sans fenêtre ? On ouvre la porte du local. Le renouvellement de l'air est toujours recommandé mais il faut savoir que le virus n'est pas massivement dans l'air. Il se propage à 70 % par les postillons (éternuements, toux...) et à 30 % par les mains. Une étude sur l'aération des locaux est parue. Il faut aérer 15 mn 3 fois par jour, Aérer est une bonne chose toute l'année mais n'est pas essentielle dans la lutte contre ce virus. Il faut respecter la distanciation sociale et avoir des mains PROPRES !!!
- Combien de personnes dans ce local ? Toute seule la plupart du temps.

- Des agents de l'ESA se demandent s'il faut renseigner SIRHIUS de l'absence. Non le service RH s'en charge.
- Les conditions de travail en télétravail ne sont pas optimales au vu du matériel informatique mis à disposition. Les PC chauffent beaucoup et pas mal de personnes ont du mal à travailler avec. La Direction en a conscience mais n'a évidemment pas de nouveaux PC à mettre à disposition. Il faut surtout permettre aux agents d'être protégés et que les missions se fassent du mieux possible. Le matériel n'est pas optimum, il y a déjà eu des difficultés à socler les ordinateurs. La Direction remercie encore les agents pour leur abnégation. On y arrive quand même, et la Direction enchérit, même très bien ! PDFEDIT par exemple pour les déclarations. On a réussi à faire de belles choses avec les moyens du bord.
- Des contacts avec l'atelier ont lieu régulièrement. Il en ressort que le ressenti des agents présents n'est pas génial. La DPR à Strasbourg se fait à 5 !! le sentiment grandissant de remettre tout la charge sur cette équipe. En effet, il y a beaucoup d'absence liée à la maladie, au COVID 19 d'où un effectif fortement réduit. Les agents se plaignent aussi d'un planning qui n'est communiqué qu'au jour le jour parfois de la veille au lendemain. Il faut faire attention de l'état de santé de ces personnels. Il n'attendent pas de remerciements mais surtout pas de reproches. Tout le monde a conscience du peu de monde dans ce service. La Direction rappelle que les remerciements cités plus haut s'adressent aussi à l'atelier. L'atelier de Strasbourg restera à une équipe même si des personnes reviennent, la situation ne changera pas car il n'y aura pas assez de monde pour faire deux équipes. 10 personnes sur 25 sont disponibles. Le planning est décousu du fait du peu de gens présents tous les jours. Les agents d'une façon générale ne sont présent qu'un jour sur deux ce qui est aussi une façon de le protéger. Le service n'est gâté en aucune façon mais les mesures sont prises pour faire au mieux. Un autre point important à l'atelier, c'est que certaines personnes ne respectent pas les mesures de sécurité. Le responsable de l'ESI a été prévenu ce matin. Si un agent est seul (au sous-sol), le port du masque n'est pas obligatoire. Par contre, l'un ou l'autre agent a du mal avec les contraintes mais les mesures seront encore rappelées. La distanciation sociale n'est pas naturelle mais elle devra probablement encore durer après le déconfinement.
D'après une OS, les collègues de Toscane et de l'AT PRO qui sont en ASA, et notamment une collègue habitant en Allemagne, proposent de se mettre à disposition pour aider à l'atelier. La direction oppose la distanciation sociale. Le responsable de l'ESI qu'il faut des gens compétents et les collègues d'autres services pourraient essentiellement faire du contrôle qualité. Mais si des propositions se font, il faudrait noter les noms. Cela pourrait toujours servir dans quelques jours. Il faut voir avec l'encadrement de l'atelier.
- A t'on des nouvelles des personnes qui vivent seules en appartement ? L'effet psychologique peut être catastrophique pour ces gens. Probablement que les contacts sont gardés entre collègues proches, mais la direction ne prend pas particulièrement de nouvelles des agents absents. Pourrait-on trouver un moyen de contacter ces gens pour s'enquérir de leur santé ? On pense surtout à une personne très en difficulté. Cette personne a déjà refusé toutes les aides qui lui ont été proposées. Mais si des situations difficiles devaient apparaître il faudrait les signaler aux médecins de prévention voire aux services sociaux et aux assistants sociaux.
- Peut-être que les chefs de service pourraient envoyer un mail aux agents absents ? La direction ne souhaite pas prendre des nouvelles individuellement des gens. Tout le monde le fait à son niveau. Mais peut-être que l'on pourrait en parler aux différents chefs de service ? Cela figure d'ailleurs dans le guide du management dans le cadre du COVID 19. réponse de la Direction, si ça se fait, ce serait les chefs de service qui le feraient. La question est prise en considération.
- La direction donne encore la parole aux médecins de prévention. Rien de spécial pour le médecin de Reims et le médecin de Strasbourg signale juste que 2 personnes n'ont pas répondu à son mail.

Plus personnes ne souhaitant prendre la parole, le DISI propose de nous arrêter là et de refaire une réunion audio la semaine prochaine. Il conclut par cette phrase :
« chacun fait attention aux autres et à soi même ! »